



Le Jourdain

Au centre communautaire de Lawrenceville
Vendredi 30 mars 2012, 19h30

Israël avec M Bruno Le Corff

Qui n'a pas entendu parler du mur des Lamentations, du Jourdain, de la mer Morte, de Massada ou de la Via Dolorosa? Parcourir les chemins d'Israël, petit pays de 20 770 km², c'est aussi parcourir un pan de notre histoire judéo-chrétienne.

Venez mettre des images sur les lieux dont vous entendrez parler dans les lectures de la semaine sainte ou tout simplement faire un voyage de deux heures en Israël.

Billets : 5\$ en pré-vente au Marché Compagnat
7\$ à la porte

Présenté par

*le conseil de gestion de la communauté de Lawrenceville
pour le chauffage du centre communautaire*

Dans ce numéro

En direct du conseil	2
Pour nous joindre	3
Affaires municipales	3
Mot du maire	4
Portrait	5
Vie scolaire	6
Loisirs	6
FADOQ La Fraternité	6
Vie paroissiale	7

Au centre communautaire de Lawrenceville
Samedi 28 avril 2012 de 18h à 22h

Vin et Fromage

Organisé par le club FADOQ La Fraternité de Lawrenceville

Produits locaux en vedette

Boisson non alcoolisée disponible

28\$ / 3 services

Tirage de 2 bouteilles de vin parmi ceux qui auront acheté leur billet avant le 14 avril.

Bénévoles demandés pour la préparation et le service.



Billets en vente :

Marché Compagnat 450-535-6359
Pierre Bonneau 450-535-6303

Derek Grilli 450-535-6803
Francine Berthelette 450-535-6075

Au chalet des Loisirs du parc municipal
Inscription à la balle molle été 2012
Mardi 17 avril 2012, 18h30 à 19h30
Détails en page 6



En direct du conseil

Compte-rendu des séances par Isabelle Cyr, conseillère

Voici le résumé du suivi des affaires de la municipalité pour les mois de février et mars 2012.

Communauté

Lors de la séance ordinaire du mois de mars 2012, la municipalité a reçu Monsieur Derek Grilli qui a fait la présentation du Club FADOQ, la Fraternité de Lawrenceville, de ses objectifs et de son programme d'activités.

Eau potable

Dans le cadre de la *stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, les organismes municipaux propriétaires d'un réseau de distribution d'eau potable doivent préparer un bilan de l'usage de l'eau pour le 1^{er} avril 2012. L'attribution de toute aide financière à l'adoption de mesures d'économie d'eau et de réduction des fuites de la part des municipalités est conditionnelle à la préparation de ce rapport.

La municipalité de Lawrenceville a accepté d'adhérer à l'offre de services professionnels d'Aquatech, Services techniques des eaux Inc. adressée à la Ville de Valcourt le 26 octobre 2011 pour la réalisation des mesures 1, 2 et 5 de cette stratégie.

Urbanisme et voirie

Compte tenu des nombreux dossiers en cours et de la subvention disponible pour les infrastructures de la municipalité, le conseil a autorisé des heures supplémentaires à l'inspectrice municipale en urbanisme pour l'étude du dossier des infrastructures de la municipalité.

À la suite de ce mandat, un premier atelier de travail a eu lieu en février dernier. Plusieurs hypothèses ont été mises de l'avant. D'autres recherches et vérifications sont en cours. Nous vous tiendrons informé du développement de ce dossier.

Dans un autre ordre d'idée, la municipalité du Village de Lawrenceville a pris la décision d'appuyer une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ concernant l'utilisation à d'autres fins que l'agriculture de certains lots et ce, afin de poursuivre l'exploitation d'une sablière gravière. L'appui a été accordé considérant que la sablière fait déjà l'objet d'une décision positive de la CPTAQ, que les lots visés se situent en zone agro-forestière, que la demande est conforme à la réglementation municipale et que la demande est conforme au schéma d'aménagement de la M.R.C. du Val-Saint-François.

Adoption de règlement

La municipalité a adopté le *Règlement no. 2012-285 modifiant le Règlement de zonage no. 2008-263* concernant les définitions, les normes de protection des rives et du littoral, les dispositions sur les éoliennes commerciales, les normes d'implantation particulières relatives à la gestion des odeurs, les dispositions relatives aux M.R.F., les dispositions relatives à la construction de résidences dans les îlots déstructurés et les dispositions relatives aux usages permis et aux normes d'implantation par zone.

La municipalité a adopté le *Règlement no. 2012-286 modifiant le Règlement de lotissement no. 2008-264* concernant les îlots déstructurés, zones RD.

La municipalité a aussi adopté le *Règlement no. 2012-287 modifiant le règlement de permis et certificats no. 2008-267* concernant l'application du règlement, l'obligation, les documents requis et les coûts pour obtenir un permis de construction, un certificat d'autorisation pour des fins diverses et pour la construction d'une éolienne commerciale, l'implantation des constructions et l'obligation de produire

un certificat de localisation.

Ressources humaines

La municipalité a retenu les services de Monsieur Bertrand Bombardier à titre d'inspecteur en voirie et responsable des travaux publics et ce, depuis le 27 février 2012.

Appui à un organisme

La municipalité appuie la mobilisation de l'Association des Compagnies de Téléphone du Québec (ACTQ) contre la décision du CRTC 2011-291 qui autorise la compétition locale, sans responsabilités égales pour les différentes compagnies, sur les territoires des neuf compagnies de téléphone indépendantes titulaires de l'ACTQ dans la province de Québec dont CoopTel.

Questions de l'assemblée

ATTENTION, ATTENTION, nous recevons encore des plaintes de citoyens relativement à la vitesse excessive sur la rue Dandenault ! S.v.p. faites preuve de prudence...

La communauté se mobilise afin d'améliorer les infrastructures en loisirs, la municipalité et d'autres organismes investissent du temps et de l'argent pour garder la vie municipale active. Malheureusement, la présidente du Service des loisirs de Lawrenceville informe le conseil d'actes de vandalisme survenus dernièrement au parc municipal, à l'église et à la salle communautaire. Soyons vigilants et si vous avez des informations pertinentes, n'hésitez pas à les transmettre aux personnes responsables.

M Patrice Dupont a présenté un projet personnel expliquant, selon lui, les bénéfices d'un regroupement des sept municipalités environnantes. (Bonsecours, Lawrenceville, Racine, Maricourt, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Canton de Valcourt et Valcourt)



Les affaires municipales

Nouvelles en provenance du bureau municipal

Voici quelques rappels de règlements concernant les activités qui reviennent avec les beaux jours ...

Piscines

Si vous prévoyez faire l'installation d'une piscine cet été, informez-vous de la réglementation municipale à ce sujet. De plus vous devez vous procurer un permis au bureau municipal.

Si vous enlevez une piscine existante, avisez également la municipalité afin que nous puissions apporter les changements à votre compte de taxes, s'il y a lieu.

Permis et certificat d'autorisation

Prendre note que la réglementation a changé et il n'y a plus de montant minimal pour lequel un permis est nécessaire. Appelez l'inspectrice et elle vous dira si vous devez obtenir un permis pour les travaux que vous voulez exécuter. Vous êtes passible d'une amende si vous effectuez des travaux sans permis ou certificat d'autorisation et cela vous évitera d'avoir à refaire vos travaux s'ils ne sont pas conformes à la réglementation municipale.

Un certificat d'autorisation de la municipalité est nécessaire pour l'aménagement de toute nouvelle entrée ou la réalisation de travaux de réfection tels que l'élargissement ou le déplacement d'une entrée, le remplacement ou la réparation d'un ponceau, et pour la fermeture d'un fossé.

Un certificat d'autorisation est maintenant requis pour effectuer une vente de garage.

**Collecte RDD
Valcourt
12 mai 2012**

Permis de brûlage

Les articles 40 à 52 du Règlement général no 2011-282 concernent les feux dans la municipalité. Un permis de brûlage est nécessaire pour faire des feux. Vous pouvez vous procurer gratuitement ce permis au bureau municipal. Une copie de ce permis sera transmise à la Régie d'incendie de Valcourt.

Abris temporaires (Tempos)

Entre le 1^{er} novembre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante, il est permis d'installer ailleurs que dans la portion de la cour avant située en façade du bâtiment principal un maximum de deux abris temporaires conduisant ou servant au remisage d'automobile. Hors de cette période, l'abri temporaire doit être complètement démonté et enlevé (toile et structure).

Le 1^{er} mai aucun de ces abris ne devrait subsister dans la municipalité.

Compostage

Cours de compostage offert à Valcourt le 22 mai 2012. Possibilité d'achat d'un composteur à prix réduit. Infos à la MRC au 819 826-6505 poste 21.

Écocentre

Ouverture de l'Écocentre le 25 avril 2012 du mercredi au samedi.
Infos : 819-845-2544

Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : munlaw@cooptel.qc.ca à l'attention du Moulin Express

Les informations devront être reçues

Édition Réception des infos

Mai.....avant le 25 avril

Pour nous joindre

Bureau municipal
2100, rue Dandenault
Lawrenceville
Tél. : 450-535-6398
Télé. : 450-535-6537

Heures d'ouverture :

Mardi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Jeudi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.

En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle : 130\$

Petite salle : 30\$

Informations : 450-535-6857

Sureté du Québec

310-4141
sans indicatif régional



Mot du maire

M Michel Carbonneau

Le samedi 4 février dernier était jour de formation éthique pour le conseil municipal, sauf pour un conseiller retenu ailleurs et qui devra se reprendre. C'est la date que nous avions retenue pour nous acquitter de l'obligation faite à tous les conseils municipaux du Québec de suivre une formation d'une journée sur l'éthique en matière municipale.

Pourquoi cette obligation ? Parce qu'en décembre 2010, le gouvernement du Québec adoptait une loi sur l'éthique et la déontologie qui oblige toutes les municipalités à adopter un code d'éthique et chaque élu à suivre une formation sur le sujet. Il s'agit là de la raison technique ou formelle, mais il faut comprendre que l'objectif poursuivi est de mettre un terme aux pratiques douteuses observées dans un certain nombre de municipalités concernant notamment l'octroi de contrats ... et la circulation «d'enveloppes brunes».

Cette obligation faite à tous les élus en a fait réagir plusieurs. Elle rappelle le comportement d'enseignants qui mettent la classe en retenue parce qu'un élève a fait du grabuge. Il y aurait sans doute eu une autre façon de faire, plus ciblée et éventuellement moins onéreuse. Mais bon. Il en a été décidé ainsi, nous n'avions pas le choix. Certains plus malins se sont même demandé pourquoi l'obligation ne s'appliquait pas à tous les élus des autres niveaux de gouvernement qui ne sont pas nécessairement plus vertueux que les élus municipaux !

Pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, reconnaissons qu'il y a des zones grises dans l'application des lois et règlements qui régissent les

administrations municipales et qu'un survol des situations limites peut s'avérer instructif. Reconnaissons aussi que notre formateur, rattaché à l'étude Monty Coulombe de nos avocats conseil, a su détendre l'atmosphère et donner à l'exercice un côté pratique et concret.

À titre d'exemple, nous avons été invités à juger du caractère recevable ou irrecevable de certaines conduites en matière d'embauche de personnel, d'allocation des ressources, d'octroi des contrats, etc. Nous avons aussi travaillé à comprendre ce qui définit une situation de conflit d'intérêts et à reconnaître les meilleures façons de les gérer.

Au total, les participants qui venaient de différentes municipalités se sont généralement dits satisfaits de la rencontre. Je l'étais aussi et ce d'autant plus que les élus de Lawrenceville avaient spontanément le bon réflexe, ce qui est tout à leur honneur. Les Lawrencevillois peuvent être rassurés, les membres du conseil ont fait preuve d'un sens aigu de l'éthique. Ce n'est sans doute que devant des situations réelles qu'il est possible de véritablement en juger, mais il est clair qu'ils sont très sensibles à la question.

Autre bonne nouvelle. L'an dernier, à l'occasion du 175^e anniversaire de fondation de la municipalité, des travaux ont été réalisés au parc municipal pour lesquels une subvention avait été demandée à la MRC dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le Pacte Rural. Le montant accordé avait alors été jugé insuffisant à tel point que nous avons demandé une révision de la décision. La MRC, conformément à un

règlement interne, a refusé de reconsidérer sa décision. Nous avons toutefois décidé d'un commun accord de mettre la demande en veilleuse jusqu'à ce que les règles d'attribution des subventions soient revues. Un examen des subventions accordées au cours des années précédentes faisait ressortir une évidente iniquité entre ce qu'avaient obtenu les municipalités de plus de 2000 habitants et celles de moins de 2000 habitants. La municipalité de Lawrenceville, qui avait produit ce tableau comparatif, a profité de l'occasion pour présenter des propositions de modifications qui assurent un meilleur équilibre entre grandes et petites agglomérations.

Ces démarches ont entraîné une révision complète des règles en vigueur et l'adoption de nouveaux critères. Une nouvelle demande de subvention, rétroactive à 2011, a donc été présentée et tout porte à croire que nous obtiendrons une subvention qui couvrira non plus 10% des coûts engendrés, mais bien 40%. Le dossier n'était pas simple et il faut reconnaître que la MRC a fait preuve de compréhension et de collaboration pour dénouer l'impasse. Comme quoi il ne faut jamais baisser les bras.

Ne pas baisser les bras c'est aussi l'attitude qu'il nous faudra avoir dans la gestion du dossier «Motel Industriel». Alors qu'une négociation avec un éventuel locataire était sur le point d'aboutir, une embrouille dans l'obtention d'un contrat l'a forcé à reporter la signature du bail. Il est permis d'espérer que ce soit partie remise, mais nous devons dans l'intervalle tout mettre en œuvre pour intéresser d'éventuels autres locataires.



Portrait de citoyens

Par Ian Fournier



Entrevue avec Jacqueline Bissonnette

Il me fait grand plaisir de vous présenter une résidente de Lawrenceville qui a choisi de s'installer dans le village en 2008 suite à un coup de cœur pour une vieille maison et la région. Avocate de profession, Jacqueline Bissonnette est originaire de Montréal et elle a vécu dans plusieurs villes du Québec dont Granby et Sept-Îles où son père était journaliste dans les années 1970.

Elle a fait ses études en droit à l'Université de Montréal. Elle pratique depuis de nombreuses années et plaide régulièrement devant les tribunaux. Malgré les longues heures de travail, elle demeure toujours aussi passionnée par son travail.

Jacqueline pensait depuis plusieurs années à s'installer en campagne et après avoir sillonné l'Estrie pendant plusieurs mois, elle a finalement découvert Lawrenceville et surtout la maison pour laquelle une véritable histoire d'amour a débuté!

Le vieil escalier, les planchers de bois d'origine, les arbres centenaires et le potager l'ont immédiatement charmée et elle a pris racine dans le village. Elle caractérise sa maison comme un projet de vie et s'est découvert des intérêts pour la rénovation. Comme plusieurs nouveaux arrivants, elle est devenue une cliente fidèle du BMR! Elle m'a dit à ce propos qu'elle aime et apprécie grandement l'esprit de respect et de communauté qui règne dans le village. Jacqueline est désormais membre du Conseil d'administration de la Coopérative CIEL et cette implication lui permet de s'intégrer davantage dans le milieu de vie qu'elle a choisi!

Je terminerai en disant que je retiens trois choses de ma rencontre avec Jacqueline; c'est une personne généreuse, dynamique et qui possède un charmant sens de l'humour!

Le vent dans les Arts

L'organisme à but non lucratif *Le Vent dans les Arts* qui a été fondé à Lawrenceville en décembre 2011 vient de se voir attribuer une subvention de 24 000\$ du Pacte Rural, une autre de 40 000\$ du Fonds de développement d'entreprise d'économie sociale ainsi qu'une commandite de la Caisse Populaire Desjardins Morilac pour la mise sur pied de ses activités. S'étant donné pour mission de favoriser la rencontre entre le public et les arts en réalisant diverses activités culturelles participatives sur le territoire du Val-Saint-François, l'organisme composé de Ian Fournier, Danièle Richard et Jocelyn Poitras de Lawrenceville, Véronique Bouchard de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et Sarah Gobeil de Valcourt prépare ses premières manifestations dont le Festival

Jeunesse Créative qui se tiendra à Valcourt ainsi que dans les 6 municipalités avoisinantes les 6, 7 et 8 juillet prochain.

Le Vent dans les Arts a pu bénéficier d'un appui constant des agents de développement du CLD de la MRC du Val-Saint-François durant l'élaboration du plan d'affaire et des divers documents nécessaires au montage des 2 dossiers. L'expertise, l'expérience et les réflexions des agents se sont avérées précieuses dans la mise sur pied du projet.

Ian Fournier et son équipe souhaite remercier les gens qui ont appuyé ce projet d'envergure et en particulier les membres du conseil municipal de Lawrenceville qui ont été parmi les premiers à appuyer le projet permettant ainsi son dépôt aux différents fonds.

Le Festival Jeunesse Créative sera la première activité de l'organisme et sera suivi à l'automne de plusieurs autres manifestations dans la région.

Information :

Ian Fournier 450-535-6029

Service de surveillance après l'école

Merci aux membres de la communauté et à l'implication des parents bénévoles.

Le samedi 21 janvier dernier des parents bénévoles ont fait une collecte de bouteilles dans le village au profit du service de surveillance de l'école St-Laurent. Ils ont amassé 252,80\$, ce qui permettra de faire perdurer le service offert grâce à l'appui des loisirs de Lawrenceville.

Un merci tout spécial à François et Josée du marché Compagnat pour leur soutien.

Andrée Richer et Yannik Bouthillette



Loisirs et activités

Ça bouge à Lawrenceville !

Offre d'emploi Monitrice /moniteur

La demande pour avoir des subventions pour le SAE (Service d'Animation Estival) est actuellement en traitement auprès du gouvernement. Les jeunes intéressés au poste de moniteur devraient faire parvenir leur c.v. au bureau municipal ou à l'adresse courriel suivante : receptionlaw@cooptel.qc.ca.

Il est à noter que les emplois seront disponibles seulement si la subvention est accordée.

Convocation Assemblée générale annuelle Service des Loisirs de Lawrenceville

Mercredi le 4 avril 2012, 19h
Au bureau du centre communautaire de Lawrenceville

Ordre du jour :

1. Bienvenue à tous
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de l'assemblée du 26 avril 2011
4. Présentation du comité en place
5. Présentation du rapport d'activités 2011
6. Présentation des états financiers 2011
7. Élections
8. Levée de l'assemblée

École Saint-Laurent

Ateliers d'anglais à l'école

Depuis le 15 mars, Mme Danielle Richard offre des cours d'enrichissement en anglais aux enfants de notre école. Ses ateliers sont offerts à tous les élèves le jeudi matin et ce pendant 10 semaines.

Moi j'croque

Du 26 au 30 mars les élèves de notre école relèveront le défi de manger 25 portions de fruits et légumes en 5 jours. Un beau défi santé !

Inscription à la balle molle été 2012 Ligue inter municipale

Mardi 17 avril 2012
de 18h30 à 19h30

Au **chalet des Loisirs** du terrain de balle

Catégories

- 9-12 mixte
- 13-16 mixte (filles acceptées à 17 ans)
- 17-21 mixte

- Aux fins des catégories d'âge, la date du 1^{er} octobre est établie comme date limite d'anniversaire
- Payable à l'inscription.
- Carte d'assurance maladie obligatoire à l'inscription (preuve d'âge).

Remplir la feuille incluse dans le journal et l'apporter le soir de l'inscription.

Inscription au SAE

Mardi 15 mai 2012 de 18h30 à 19h30 au chalet du parc municipal, ce sera le temps des inscriptions au **Service d'Animation Estival**. La priorité est accordée aux résidents de Lawrenceville. Les enfants devront être âgés entre 6 et 11 ans pour être admis au service (pour les 6 ans la maternelle doit être complétée et pour les plus vieux avoir 11 ans avant le 1^{er} septembre).

Le service de garde est encore à déterminer. Il y aura une soirée d'information obligatoire pour les parents.

Comme chaque année, ce service sera offert si la subvention est accordée.

Club FADOQ

Assemblée Générale Annuelle :

Mardi le 8 mai 2012 à 17h30

Invitée : Mme Lessard

Au centre communautaire de Lawrenceville

Pain partagé du vendredi saint

La campagne du pain partagé de Caritas aura lieu dans notre communauté le vendredi saint (6 avril) entre 9h et midi.

Cette levée de fonds pour les organismes qui oeuvrent auprès des gens dans le besoin de notre région, a perdu un grand bénévole cette année. En effet, M Roger Grenier faisait la tournée de la campagne de notre municipalité depuis plusieurs années pour vendre le pain partagé.

M Guy Bisson est toujours à la recherche de bénévoles pour effectuer cette collecte. Vous pouvez offrir vos services comme conducteur ou vendeur pour quelques heures le vendredi 6 avril en communiquant avec lui au 450-532-4103.

Vente de chocolat noir

La campagne de financement du chauffage du centre communautaire est entrée dans sa 2^e et dernière étape pour ce printemps : la vente de chocolat noir à 3\$ au Marché Compagnat. Cadeaux de Pâques de dernière minute ? N'hésitez pas et vous contribuerez du même coup au maintien de notre centre communautaire. Merci !

BONNE FÊTE

Diane Arès	1 ^{er} avril
Ophélie Tessier-Millette	2 avril
Philippe Compagnat	4 avril
Micheline Robert	8 avril
Francine Deschamps	10 avril
Élise Tessier	13 avril
Michel Carbonneau	17 avril
Mario Boisvert	21 avril
Marie-Paule Dufort	21 avril
Maurice Breault	21 avril
Jean-Sébastien Dubois	26 avril



Résultats du brunch de la St-Valentin

Le 12 février dernier, se tenait la 4^e édition du brunch de la St-Valentin. Cette activité a pour objectif d'aider le conseil de gestion à assumer l'entretien de l'église et du centre communautaire.

Près de 140 personnes ont pu se régaler de l'excellent buffet de Monsieur Guy Weston. Des bénévoles avaient également préparé des desserts maison.

Merci à Mmes Mariette Martin et Johanne Héroux qui avaient fourni les deux articles mis à l'encan chinois. Nous tenons également à remercier nos précieux et généreux commanditaires qui ont contribué au succès de cette activité :

- Alain Bellefeuille électricien
- Au jardin de Clairou
- Boucherie Coutu et frères
- Comptable Maryse Perreault
- Claude Jeanson
- Entretien SM
- Équipements John Cleary
- Familiprix Nathalie Roy
- Garderie en milieu familial Johanne Héroux
- IGA, Valcourt
- Intermarché Yvan Ouimet
- Laiterie Chagnon
- Millette et fils
- Marché Compagnat
- Palestrie Gym
- La Paperasse
- Pâtisserie Val Racine

Souignons que le brunch a rapporté un total de 1495 \$. Encore une fois, merci à tous : commanditaires, participants et bénévoles. On se donne rendez-vous l'an prochain pour la 5^e édition.

Le conseil de gestion

Bénévoles recherchés

Intéressés à participer à la vie communautaire en faisant du bénévolat à l'église ?

Selon vos intérêts, vous pouvez vous impliquer dans les célébrations (messe, ADACE, funérailles) : accueil, lecture, service à l'autel, animation. Vous pouvez aussi vous occuper de l'entretien (ménage) de l'église, polissage des vases sacrés, participer aux activités de financement (brunch et autres).

Vous pouvez donner votre nom en communiquant avec le secrétariat de la paroisse au 450-535-6684 ou avec un membre du Conseil de gestion ou du conseil de pastorale.

Merci à l'avance pour votre implication!

Retourné vers le Père

Notre communauté a été attristée par le décès de M Claude Blanchard né le 24 septembre 1953 et décédé à Sherbrooke le 4 février 2012. M Blanchard était le fils de Rosaire Blanchard et Christiane Duhamel, veuf de Francine Bombardier et conjoint de Lise Martel. Ses funérailles ont eu lieu dans notre église le 11 février.

Nos sympathies à sa famille.

Cadeau resté dans l'ombre

Merci aux Chevaliers de Colomb qui ont fait don il y a déjà un an, d'un système électrique permettant la permutation des voltages et courants électriques lors d'événements spéciaux comme les brunchs. Nul besoin maintenant de raccords de dernière minute pour recevoir les réchauds et accessoires nécessaires pour nourrir des groupes de plus de 150 personnes : une boîte électrique spécialement conçue pour le centre communautaire permet maintenant de faire les adaptations requises en quelques secondes.

Un grand merci aux Chevaliers pour cette amélioration notable aux équipements de notre centre communautaire.

Don des Filles d'Isabelle

Nous avons reçu 500\$ des Filles d'Isabelle de Valcourt pour nous aider à payer les coûts de chauffage de notre église. Nous leur avons manifesté notre gratitude dans une lettre pour cette aide financière très appréciée.



Célébrations dans la communauté de Lawrenceville Semaine sainte et Pâques

Samedi	31 mars	16h00	Messe des Rameaux (bénédiction des rameaux)
Dimanche	1 ^{er} avril	10h00	ADACE (Rameaux)
Vendredi	6 avril	15h00	Office et chemin de croix
Samedi	7 avril		Pas de célébration à Lawrenceville Veillée pascale à Valcourt à 19h30
Dimanche	8 avril	10h00	ADACE (Pâques)

Pour les célébrations dans les autres communautés de la paroisse Sainte-Famille consultez le www.paroissevalcourt.org ou le feuillet paroissial